

Emploi et Développement social Canada (EDSC) <b>RÉUNION DU COMITÉ D'ORIENTATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (COMSS)</b> Jeudi 8 février - 13 h à 15 h 45	
PRÉSENTS	ABSENTS
REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR	
<p><b>Danièle Besner, coprésidente</b>                      Directrice générale, Direction de la gestion du milieu de travail, Direction générale des services de ressources humaines (DGSRH)</p> <p><b>James Morrison</b>                      Directeur général, Division de l'intégrité interne et sécurité, Direction générale des services intégrité (DGSi)</p> <p><b>Benson Gorber</b>                      Directeur général, Biens immobiliers et services régionaux, Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDPF)</p> <p><b>Ian James</b>                      Directeur général, Services nationaux d'intégrité (SNI), région de l'Atlantique</p> <p><b>Mario Forget</b>                      Directeur, Systèmes de contributions, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIIT)</p> <p><b>Gale Frame</b>                      Directrice, Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, région de l'Ouest du Canada et des territoires</p> <p><b>Craig Atkinson</b>                      Directeur, Exécution des programmes, région de l'Ontario</p>	<p><b>Rhonda Crawford</b>                      Gestionnaire des services, Direction générale des services aux citoyens et de l'exécution des programmes (DGSCEP), région de l'Atlantique</p> <p><b>David Di Felice</b>                      Directeur, Exécution par réseau, DGSCEP</p>
REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉS (sélectionnés par: ACAF, SEIC, IPFPC et SEN)	
<p><b>Karl Lafrenière – Coprésident</b>                      Vice-président régional, Hors Canada, SEN</p> <p><b>Lyne Cartier</b>                      Agente de services au paiement, Direction générale des services de versement des prestations (DGSVP)</p> <p><b>Jamie Weatherbee</b>                      Spécialiste du soutien micro-informatique, DGIIIT</p>	

<p><b>Michael O'Donnell</b>                  Agent de santé et de sécurité au travail, Programme du travail</p> <p><b>Dwight McLeod</b>                  Enquêteur des services d'intégrité, Direction générale des services d'intégrité (DSSI)</p> <p><b>Dean Corda</b>                  Technicien en GI/TI, équipe de l'Ontario, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIIT)</p> <p><b>Crystal Warner</b>                  Vice-présidente exécutive nationale, SEIC</p>	
<p><b>SECRETARIAT DU COSS</b></p> <p><b>Penny Lavigne</b>                  Directrice, Division de la santé, de la sécurité et de la gestion de l'incapacité (DSSGI)</p> <p><b>Jolee Lord</b>                  Gestionnaire p. i., Bureau national de santé et sécurité au travail (SST)</p> <p><b>Rosine Alie</b>                  Agente principale de projet, Bureau national de SST</p>	<p><b>INVITÉS ET OBSERVATEURS</b></p> <p><b>INVITÉS</b></p> <p><b>Stephanie Potter</b>                  Agente principale d'évaluation, Gestion de l'incapacité</p> <p><b>André Bertrand</b>                  Conseiller ministériel en ressources humaines, Gestion de l'incapacité</p> <p><b>Jennifer Forsythe</b>                  Directrice p. i., Gestion des urgences et de la continuité des activités, DCSI</p> <p><b>Pauline Roy</b>                  Directrice, Sécurité ministérielle, DCSI</p> <p><b>Earl Hoeg</b>                  Directeur exécutif, Gestion des locaux et des installations, DGDPF</p> <p><b>Matthew Zic</b>                  Chef d'unité de la Planification des locaux, Gestion des locaux et des installations, DGDPF</p> <p><b>OBSERVATEURS</b></p> <p><b>Sylvie Thériault</b>                  Conseillère principale en santé et sécurité au travail, Bureau national de SST</p> <p><b>David Zanetti</b>                  Conseiller principal p. i. en santé et sécurité au travail, Bureau national de SST</p> <p><b>Luc Pomerleau</b>                  Agent de recherches national, SEIC</p>

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET RÉSULTAT(S) ESCOMPTÉ (S)	MESURE / DÉCISION
1. Mot d'ouverture	Danièle Besner Karl Lafrenière	<p>Karl et Danièle débute la réunion à 13 h 10.</p> <p>Modification de la composition du comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Randy Andersen a pris sa retraite, et un remplaçant a été désigné.</li> <li>• Derrick Neilson a également pris sa retraite et est remplacé par Gale Frame qui participera au COMSS jusqu'à ce qu'elle prenne sa retraite au printemps.</li> </ul> <p>Invités qui participent en vue d'aborder des points particuliers à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stephanie Potter, agente principale d'évaluation, Gestion de l'incapacité, et André Bertrand, conseiller ministériel en ressources humaines, Gestion de l'incapacité, pour discuter du Sondage sur la santé mentale en milieu de travail d'EDSC.</li> <li>• Jennifer Forsythe, directrice p. i., G Gestion des urgences et plan de continuité des activités et Pauline Roy, directrice, Sécurité ministérielle, afin de discuter de la gestion des urgences et de la sécurité pour les employés de première ligne.</li> <li>• Earl Hoeg, directeur exécutif, Gestion des installations, et Matthew Zic, chef d'unité, Planification des locaux, pour discuter des normes d'aménagement intérieur (NAI) d'EDSC.</li> </ul>	
2. Adoption de l'ordre du jour	Karl Lafrenière	Karl propose d'ajouter une discussion sur la présence d'un conseiller technique ou d'un agent de soutien technique au sein des groupes de travail. Tous les membres du COMSS acceptent la proposition.	<p><b>DÉCISION</b>                  Les membres du COMSS acceptent la discussion sur la présence d'un conseiller technique ou d'un agent de soutien technique au sein des groupes de travail; l'ordre du jour est approuvé.</p>
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2017 et examen des mesures de suivi	Danièle Besner Jolee Lord	<p>Le procès-verbal et les mesures de suivi sont approuvés.</p> <p>Lyne signe le procès-verbal de la réunion au nom du coprésident des employés puisqu'elle remplaçait Karl à la réunion du 23 novembre.</p>	<p><b>DÉCISION</b>                  Le procès-verbal et les mesures de suivi sont approuvés.</p>

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET RÉSULTAT(S) ESCOMPTÉ (S)	MESURE / DÉCISION
<p>4. Nouveau point – Présence d'un conseiller technique ou d'un agent de soutien technique au sein du comité ou d'un groupe de travail</p>	<p>Karl Lafrenière</p>	<p>Karl explique que Luc Pomerleau était présent à la réunion du groupe de travail du Comité régional de santé et sécurité aujourd'hui à titre de conseiller technique et qu'on lui a demandé de quitter la réunion parce qu'il n'était pas membre du groupe de travail.</p> <p>Les points suivants ont été soulevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Luc était davantage là comme agent de soutien technique et non comme membre au groupe de travail, tel que clarifié par Benson suite la rencontre du groupe de travail.</li> <li>• Conseiller technique et d'un agent de soutien technique est nécessaire sur ces comités et cela devrait être établie à l'avance.</li> <li>• Il y a un risque ainsi que seuls les conseillers techniques assistent aux réunions et non les membres.</li> </ul> <p>Il y a une entente par les membres que les membres et conseillers techniques participent aux rencontres.</p> <p>Tous les membres du COMSS sont en accord que la participation d'un conseiller technique et d'un agent de soutien technique au groupe de travail est acceptable.</p>	<p><b>DÉCISION :</b> Les membres du COMSS ont accepté d'autoriser un conseiller technique et un agent de soutien technique aux groupes de travail du comité.</p>
<p>5. Priorités du COMSS pour 2017- 2019</p>	<p>Jolee Lord</p>	<p>Sur les priorités du COMSS pour 2017-2019, Jolee présente les points suivants :</p> <p>Les évaluations des activités d'apprentissage du 22 novembre ont été colligées; le comité consultatif partagera les pratiques exemplaires identifiées à partir des évaluations des séances de travail avec les membres du COMSS et les coprésidents régionaux lors de l'évènement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité consultatif se réunira la dernière semaine de février, identifiera actions clés à regarder prochainement et est à la recherche de deux représentants de la direction pour participer à ce comité.</li> </ul> <p>Crystal suggère que le Rapport d'étape de la SST soit déposé pour discussion lors de la prochaine discussion du COMSS sur les priorités.</p>	<p><b>DÉCISION :</b> Les noms des gestionnaires proposés doivent être transmis à Jolee avant le 22 février.</p>

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET RÉSULTAT(S) ESCOMPTÉ (S)	MESURE / DÉCISION
<p>6. Mise à jour sur la santé mentale en milieu de travail</p>	<p>Stephanie Potter                      André Bertrand                      Lyne Cartier</p>	<p>Stephanie et André présentent les résultats du Sondage sur la santé mentale en milieu de travail d'EDSC lancé en février 2017. Le Sondage s'inscrit dans un mécanisme global destiné à mesurer la réussite de la mise en œuvre du Cadre intégré sur la santé mentale en milieu de travail et du plan d'action triennal (2015-2018) – Stratégie d'évaluation des progrès (SEP) du Ministère.</p> <p>Fondé sur les 13 facteurs énoncés dans la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologique en milieu de travail, la SEP comprend trois exercices de collecte de données destinées à nous aider à mesurer l'état de la santé et de la sécurité psychologiques des milieux de travail.</p> <p>Tableau de bord des indicateurs de SMMT d'EDSC – Comprend une série d'indicateurs (actuellement plus de 25) (p. ex., utilisation des congés de maladie, recours au Système de gestion informelle des conflits, griefs, plaintes de harcèlement, heures supplémentaires, etc.). Recherche d'indicateurs d'identité clés à long terme.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appel aux directions générales et aux régions au sujet de leurs activités liées à la santé mentale en milieu de travail :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- A ce jour, 374 activités à la fin de 2016-2017 (17 directions générales)</li> <li>- Le prochain appel lancé au printemps, en vue d'aligner l'exercice sur le cycle de l'année financière (comprendra les données de 2017-2018).</li> </ul> </li> <li>2. Sondage sur la santé mentale en milieu de travail d'EDSC :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Sondage a été mené en vue d'établir des données de base qui serviront ultérieurement aux mesures.</li> <li>- Le Sondage s'appuie sur le Profil du moral des unités (v2.0) du ministère de la Défense nationale (MDN) – qui réunit une série de barèmes publiés dans la littérature didactique et en application au MDN depuis un certain temps (vise le personnel militaire).</li> </ul> </li> </ol>	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET RÉSULTAT(S) ESCOMPTÉ (S)	MESURE / DÉCISION
		<p>- Il mesure les 13 facteurs de santé et de sécurité psychologiques définis dans la norme.</p> <p>Depuis la fin du sondage, l'équipe de la Stratégie d'évaluation des progrès s'est affairée à analyser les données, en partenariat avec des collègues du MDN.</p> <p>À ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 rapports descriptifs préliminaires (EDSC, DSAL, Service Canada et Programme du Travail)</li> <li>- 17 rapports descriptifs des directions générales et des régions</li> <li>- Nous mettons actuellement la dernière main aux rapports détaillés du Ministère et du portefeuille, qui devraient être transmis à la haute direction en mars 2018.</li> </ul> <p><b>Programme de soutien par les pairs</b></p> <p>L'yne présente une mise à jour sur le réseau Gestionnaires à Gestionnaires (GàG) et sur le Programme de soutien par les pairs (PSP).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GàG : Le recrutement des gestionnaires à titre d'ambassadeurs du Réseau a pris fin le 5 février. En tout, 20 gestionnaires ont posé leur candidature. L'objectif est de terminer la sélection des candidats d'ici à la fin de février pour que les séances d'orientation puissent avoir lieu avant la fin de mars et que le réseau puisse être lancé en avril ou en mai.</li> <li>• PSP : La campagne de recrutement des pairs aidants s'est terminée le 12 janvier. Nous avons reçu 344 candidatures. De manière à respecter notre objectif de départ de lancer le programme, 90 et 100 pairs aidants seront formés au début de mars ainsi qu'en avril. Le Comité directeur du PSP est en train de terminer le plan de communication en prévision du lancement du Programme, prévu pour la semaine du 7 mai.</li> </ul>	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET RÉSULTAT(S) ESCOMPTÉ (S)	MESURE / DÉCISION
		<p>Karl ajoute 1) que les rapports sur le sondage devraient être transmis à tous les membres du COMSS puisque certains d'entre eux n'ont pas accès à iService, et 2) il faut aussi trouver un moyen de communiquer les rapports aux employés de Passeport Canada qui n'ont pas accès à iService.</p>	<p><b>MESURE :</b>                      Le BNSST doit communiquer avec la Gestion de l'incapacité pour que les rapports sur le sondage soient transmis aux membres du COMSS et aux employés qui n'ont pas accès à iService.</p>
<p><b>7. Gestion des urgences et de la sécurité pour les employés de première ligne</b></p>	<p>Jennifer Forsythe                      Pauline Roy</p>	<p>Jennifer et Pauline présentent un aperçu des lignes directrices et des stratégies d'EDSC en matière de gestion des urgences et de la sécurité pour le personnel de première ligne, lesquelles visent les préparatifs et les interventions dans les situations d'urgence tous risques.</p> <p>Gestion des urgences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• National - Division de la gestion des urgences transmet les lignes directrices et les outils aux régions.</li> <li>• Régional - Les conseils fournis par la Division de la gestion des urgences sont adaptés aux besoins particuliers des régions par les bureaux régionaux de la sécurité.</li> <li>• Immeuble - les équipes d'urgence et d'évacuation dans les immeubles gèrent les situations.</li> <li>• Toutes les régions disposent de leur propre page sur les urgences et la sécurité dans iService. Le Guide sur les situations d'urgence à l'intention des employés de première ligne est disponible sur iService - fournit des détails précis pour les employés chargés de fournir des services au public.</li> <li>• La Division de la gestion des urgences travaille en étroite collaboration avec toutes les directions générales d'EDSC en vue d'offrir des conseils et d'élaborer ou adapter des procédures et des outils à l'intention des employés de première ligne touchés par des menaces qui évoluent au jour le jour.</li> </ul>	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET RÉSULTAT(S) ESCOMPTÉ (S)	MESURE / DÉCISION
		<p>Processus lié aux incidents de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les incidents sont signalés au bureau régional de sécurité (BRS). Le BRS gère l'incident de concert avec les autorités du Programme et les autorités chargées de l'application de la loi, et il tient au courant le sous-ministre adjoint régional, l'agent de sécurité du Ministère et le service national de sécurité de l'administration centrale.</li> </ul> <p>Des questions qui furent soulevées par les membres concernant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quelles directives de signalement d'un incident que les employés d'EDSC doivent suivre que le ministère n'est pas le locataire majoritaire.</li> <li>Y a-t-il des procédures incohérentes pour signaler un incident de sécurité d'un lieu de travail à un autre.</li> <li>Est-ce que l'aménagement des bureaux selon la norme Milieu de travail 2.0 est sécuritaire pour les employés de première ligne.</li> </ul> <p>Jennifer explique que tous les occupants doivent suivre les directives du locataire majoritaire et que tous les guides et procédures de la Division de la gestion des urgences sont présentement mis à jour et tiennent compte des bureaux à aires ouvertes. Benson et Pauline expliquent que tous les employés doivent signaler les incidents à leur gestionnaire et qu'un groupe de travail examine les éléments qui seront prévus pour les bureaux à aires ouvertes, incluant le processus normalisé d'évaluation de la menace et des risques quand des normes d'aménagement intérieur sont considérées pour être mis en œuvre.</p> <p>Les prochaines étapes pour la gestion des urgences et de la sécurité sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Exercices de confinement dans l'ensemble du Ministère</li> <li>Intégration d'éléments propres aux services directs au public dans le processus normalisé d'évaluation de la menace et des risques</li> <li>Programme de sensibilisation, de formation et d'éducation en matière de sécurité et nouveaux outils pour tous les employés dans iService</li> </ul> <p>Les membres représentant les employés ont mentionné que la direction devrait consulter le PHSC sur les normes et l'élaboration de guides. Les comités de SS devraient participer à l'Unité de gestion des urgences et de continuité des</p>	<p><b>MESURE :</b>                  Pauline Roy doit revoir les procédures sur l'établissement de rapports avec les régions.</p>



POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET RÉSULTAT(S) ESCOMPTE(S)	MESURE / DÉCISION
		<p>opérations. Les membres représentant les employés ont mentionné avoir reçu des commentaires selon lesquels les employés croyaient qu'ils ne pouvaient pas appeler le 911. Le Guide devrait avoir des directives claires à ce sujet.</p>	
<p><b>8. Milieu de travail 2.0, réaménagement de bureau et adaptation du lieu de travail pour les employés</b></p>	<p><b>14 h 55 – Daniele quitte la réunion et demande à Benson de coprésider à sa place</b></p> <p>Earl Hoeg Matthew Zic</p>	<p>Earl et Matthew présentent aux membres du COMSS un aperçu des normes d'aménagement intérieur (NAI) d'EDSC.</p> <p>Les normes ont été élaborées par des représentants du Ministère, d'autres ministères et des consultants. Des agents de Services publics et Approvisionnement Canada ont été consultés dès le départ et ont fourni des renseignements utiles tout au long du processus pour que l'approbation finale se déroule sans heurts. Des ergonomistes ainsi que des représentants de santé et sécurité au travail et du Programme du travail ont grandement contribué à la qualité de la solution. Le Bureau des troubles de limitations fonctionnelles est intervenu pour assurer une conception universelle tout au long du programme de manière à ce que les normes puissent répondre aux besoins liés à de multiples formes limitations fonctionnelles. Les aspects de la sécurité physique et de la protection de l'information ont été intégrés à l'ensemble des normes. Les directions générales se sont assurés que les normes répondaient intégralement à leurs besoins opérationnels.</p> <p>Benson indique que quelques projets pilotes ont été effectués afin d'obtenir la rétroaction des employés avant la mise en application des NAI.</p> <p>Les NAI apportent les avantages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Acoustique des aires de travail</b> – Les NAI prévoient l'insertion de zones acoustiques dans tous les plans d'aménagement des aires de travail. L'utilisation restreinte de murs rigides comme élément d'isolation acoustique pose des défis pour la réduction du bruit ambiant. Les aires de collaboration ont été regroupées et situées à l'écart des postes de travail. Des bureaux fermés sont disponibles pour les tâches exigeant de la concentration.</li> <li>• <b>Acoustique des aires de traitement</b> – Les aires ont été conçues en tenant compte des zones acoustiques. Les espaces de collaboration sont situés près de la zone centrale pour être moins exposés à la circulation et</li> </ul>	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET RÉSULTAT(S) ESCOMPTÉ (S)	MESURE / DÉCISION
		<p>ils sont conçus à partir des murs rigides existants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Souplesse des postes de travail</b> – Le poste universel peut facilement être aménagé en configuration simple, double ou quadruple. Les premiers commentaires des employés montrent qu'après avoir passé du temps dans les postes, leur préférence va plutôt à la configuration quadruple, qui leur semble plus spacieuse.</li> </ul>	
<b>15 h 20 - Daniele est de retour à la réunion</b>			
9. Le point sur les comités régionaux de santé et de sécurité	Benson Gorber Michael O'Donnell	<p>Le point de Benson et Michael sur les comités régionaux de santé et sécurité, au nom du groupe de travail inclut :</p> <p>Une très belle harmonie règne au sein du groupe de travail afin de trouver une entente sur la racine du problème. Le groupe est en attente de l'avis juridique des Services juridiques d'EDSC et dès la réception de cet avis, le groupe sera en bonne position d'offrir des solutions clés.</p>	
10. Varia	Tous	<p>Karl propose de prolonger la durée de la réunion du COMSS</p> <p>Benson mentionne qu'un exercice de confinement va se dérouler à la Phase II en février.</p> <p>Crystal Warner a mentionné qu'elle était déçue de la participation aux comités régionaux.</p>	<p><b>MESURE :</b>                      Les coprésidents du COMSS doivent discuter de la gestion de l'ordre du jour et de prolonger les réunions du COMSS.</p>
11. Mot de la fin et prochaine réunion	Daniele Besner Karl Lafrenière	<p>Karl demande aux membres de consulter la liste des membres du COMSS et de transmettre toutes mises à jour au secrétaire du comité.</p> <p>La prochaine réunion se tiendra par vidéoconférence le 20 mars prochain. La séance est levée à 15 h 45.</p>	<p><b>MESURE :</b>                      Le secrétaire du COMSS mettra à jour la liste des membres.</p>

 Karl Lafrenière Coprésident, représentant des employés 2018-06-05 _____ Date	 Daniele Besner Coprésidente, représentante de l'employeur 5-6-18 _____ Date
---	--